

Invitation pour la réunion des forestiers suisses à Sion

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **16 (1865)**

Heft 4

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784413>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

JOURNAL SUISSE D'ÉCONOMIE FORESTIÈRE

publié par la société des forestiers suisses

rédigé par El. Landolt et J. Kopp

N° 4.

1865.

Le **Journal suisse d'économie forestière** paraît tous les mois, en français, chez F. MAROLF, imprimeur à Neuchâtel; chaque numéro aura 1 à 1 ½ feuille d'impression; le volume d'une année est de 15 feuilles. — Prix d'abonnement: fr. 2»50 par an, franc de port pour toute la Suisse. On peut s'abonner aux bureaux de poste.

INVITATION

POUR LA

RÉUNION DES FORESTIERS SUISSES A SION

La société fédérale des forestiers, dans sa dernière réunion à Saint-Gall, a désigné le Valais pour rendez-vous de la réunion de 1865, et c'est à la ville de Sion qu'on a décerné l'honneur de recevoir les forestiers suisses. Le comité local invite donc tous les membres de la société et tous les amis de l'économie forestière de se réunir les 6, 7 et 8 août à Sion.

Le choix du lieu de réunion nous prouve déjà que les forestiers suisses ne tiennent pas à une réception brillante, mais qu'ils ont principalement à cœur d'éveiller, par leur présence, l'intérêt pour les forêts, et de donner de la force et de l'appui à notre pénible spécialité.

Soyez donc les bienvenus des forestiers valaisans, et acceptez notre modeste mais cordiale hospitalité !

Pour le comité,

Le secrétaire, G. LORETAN.

Sion, le 1^{er} juin 1865.

PROGRAMME

DE LA

RÉUNION GÉNÉRALE DES FORESTIERS SUISSES A SION, LES 6, 7 ET 8 AOÛT 1865.

LE 6 AOÛT. — Réception à la gare de Sion, au train de 4 $\frac{1}{2}$ heures du soir. Le comité conduit les forestiers suisses à l'hôtel de ville. Inscription des membres et délivrance des billets de logements. — A 8 heures, réunion familière au Casino.

LE 7 AOÛT. — Séance à l'hôtel de ville de 7 heures à midi. — A 1 heure, banquet. — A 3 heures, départ pour les Mayens, course par Vex. — A 8 heures, souper devant la Chapelle.

LE 8 AOÛT. — A 7 heures du matin, excursion dans les forêts bourgeoisiales de Thion. — A 1 heure, diner champêtre devant la Chapelle.

Le soir, retour à Sion et adieux.

TRACTANDA.

A. *Affaires de la société.*

1^o Réception de nouveaux membres.

2^o Rapport du comité permanent.

3^o Rapport de la commission des comptes sur le compte du 1^{er} janvier au 31 décembre 1864 et sur celui du 1^{er} janvier au 30 juin 1865.

4^o Nomination de la commission des comptes pour l'année 1865-66.

5^o Désignation de la localité où se tiendra l'assemblée générale en 1866.

6^o Nomination du président et du vice-président du nouveau comité local.

7° Rapport de la commission pour les essais de cultures d'essences étrangères.

8° Rapport du comité permanent sur la publication du *Journal d'économie forestière*.

9° Rapport du même comité sur la publication du Manuel pour les propriétaires de forêts privées.

B. *Rapports sur des questions forestières.*

1^{er} SUJET : Ne conviendrait-il pas d'introduire le jardinage régulier dans les forêts des régions moyennes et supérieures de nos montagnes ? Rapporteur, M. A. de Greyerz, inspecteur forestier, à Interlaken.

2^{me} SUJET : Des travaux de protection contre les éboulements, les avalanches et les dégâts causés par les torrents, pour autant que ces travaux rentrent dans l'art forestier ? Rapporteur, M. Davall, inspecteur forestier, à Vevey.

C. *Motions.*

D. *Communications* sur des phénomènes intéressant l'économie forestière.

PROCÈS-VERBAL

DES

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ DES FORESTIERS SUISSES, A SAINT-GALL

du 28 au 31 août 1864.

(Suite.)

L'assemblée passe aux délibérations sur les questions proposées :

PREMIÈRE QUESTION.

Quels principes peut-on établir pour l'établissement d'une police et d'une juridiction forestières cantonales, spécialement au point de vue du personnel surveillant, de l'instruction du procès, du for, des jugements, du contrôle à tenir sur les délits jugés, de l'évaluation des dommages, de l'influence de la récidive, etc. ? Le tout en prenant particulièrement en considération nos circonstances et nos institutions en Suisse.